



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 23 NOVEMBRE 2016**

Délibération N° 16/

027

CONSTATATIONS DE PLUS OU MOINS-VALUES

Le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le guide méthodologique relatif au prix de cession, modifié par délibération n° 13/17 du Conseil d'Administration du 2 octobre 2013,

Vu les terrains immobilisés dans le cadre de l'opération « lotissement du Bois des 30 jours » à Moutiers,

Vu les plus ou moins values constatées sur des opérations soldées en patrimoine et non prises en compte dans les écritures comptables,

Sur proposition du Président,

- autorise le Directeur Général de l'EPFL à constater les moins-values détaillées dans l'annexe ci-jointe par les écritures comptables respectivement aux compte 603 « variation de stock » et 311 « terrains » pour les opérations foncières stockées et 656 « valeur comptable des éléments d'actifs cédés » et 756 « produits des cession d'immobilisations corporelles » pour les opérations immobilisées.

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

VU ET APPROUVE

LE 30 NOV. 2016

Le Préfet de Région,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint pour
les Affaires Régionales et Européennes

François SCHRICKE

PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR

PLUS OU MOINS VALUE A CONSTATER

21/10/2016

Opération	Plus value en €	Moins value en €
F08FC40A019 - SAINT-MAX Jericho		131,10 €
F07AFZ09123 - ST MAX Jericho	1,00 €	
F08FD400046 - HUSSSIGNY	5 827,00 €	
F07RFZ09631 - LONGWY Religieuses	2 339,98 €	
F08FC80B004 - EPINAL 4 Nations		53,55 €
F07AF090148 - FLEVY		156,38 €
F08FC70D004 - MARLY		1 935,00 €
F07AFZ00823 - MARLY Belle Fontaine	1 845,52 €	
F07AFZ00848 - MARLY Belle Fontaine		81,66 €
MOUTIERS Bois des trente jours		44 369,00 €
TOTAL	10 013,50 €	46 726,69 €